Chapitre 4 : Polynômes de degré 2 et 3

Définition : Polynôme de degré 2

Une fonction polynôme de degré 2 est une fonction pouvant s'écrire sous la forme

$$f(x) = ax^2 + bx + c$$

Où a, b et c sont des nombres constants.

Définition: Racines

Une fonction de degré 2 peut parfois (mais pas tout le temps) s'écrire sous la forme

$$f(x) = (x - r_1) \times (x - r_2)$$

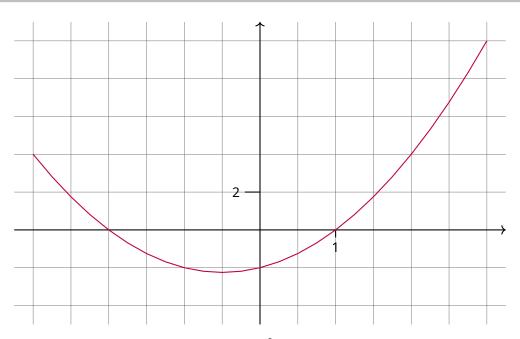
Dans ce cas, on dit que r_1 et r_2 sont les **racines** de f.

Exemple

Si on développe l'expression (x+2)(x-1), on obtient x^2+x-2 . On dit que la fonction $f(x)=x^2+x-2$ s'écrit aussi f(x)=(x+2)(x-1), et a pour racines -2 et 1.

Propriété

Si r_1 et r_2 sont les racines d'une fonction de degré 2 f, on a $f(r_1)=f(r_2)=0$.



graphe de la fonction f(x) = (x + 2)(x - 1)